Foire de Bâle

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1923)**

Heft 34

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'Assemblée générale de la Section a eu lieu le 10 mars, dans les bureaux de la Maison Heer & Cie, et a été suivie d'une intéressante conférence de M. Jacques MULLER sur quelques problèmes de la *Navigation fluviale en Suisse*.

LE CHOMAGE EN SUISSE

Le chômage en général a un peu augmenté au cours du mois de janvier. Le nombre des chômeurs complets est monté de 53.463 à 56.275, ce qui représente une augmentation de 2.812 dans l'espace d'un mois.

On relève un accroissement du nombre des chômeurs surtout dans l'industrie textile (888), parmi la main-d'œuvre non spécialisée (778), dans l'industrie du bâtiment (662), dans les industries du bois et du verre (253), dans le commerce (212), dans l'industrie hôtelière (194), dans l'agriculture et l'horticulture (169).

Le chômage a, par contre, diminué dans la métallurgie et l'industrie électrotechnique (399), dans les professions libérales et intellectuelles (219), dans l'horlogerie et la bijouterie (205).

Le nombre des chômeurs partiels, est tombé de 20.429 à 19.868. — Il y a diminution dans l'alimentation, les boissons et les tabacs (786), dans l'horlogerie et la bijouterie (471), dans la métallurgie et l'industrie électrotechnique (385) ; augmentation dans l'industrie textile (732) et dans les arts graphiques et l'industrie du papier (493).

FOIRE DE BALE

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est du 14 au 24 avril qu'aura lieu, cette année, la Foire d'Echantillons de Bâle, et nous engageons très vivement tous ceux qui le pourront à s'y rendre.

La grande industrie suisse y sera très bien représentée.

Les maisons qui travaillent pour l'exportation et dont la renommée est mondiale se sont inscrites en très grand nombre, stimulant ainsi les maisons d'importance moindre à s'inscrire également. La Foire d'échantillons présentera ainsi un tableau encore plus complet de la production suisse que les Foires précédentes.

A noter que les prix des hôtels seront très modérés.

La Chambre de Commerce Suisse en France se fera un plaisir d'envoyer des cartes d'acheteurs aux personnes qui lui en feront la demande.

Journée des Suisses à l'étranger. — Nous signalons d'une façon très spéciale à tous nos compatriotes résidant en France, la VIe Journée des Suisses à l'étranger, organisée à Bâle à l'occasion de la Foire, par la Nouvelle Société Helvétique, le lundi 16 avril 1923. Voici l'appel adressé à cet effet par le Comité :

CHERS COMPATRIOTES,

Pour la sixième fois, nous convions tous les Suisses et Suissesses résidant à l'étranger, ainsi que leurs amis en Suisse, à assister nombreux à la Journée qui est réservée chaque année, à l'occasion de la Foire Suisse d'Echantillons, à la cause des Suisses établis en pays étranger.

Depuis l'instauration de cette Journée en 1918, de grands progrès ont certes été réalisés dans ce domaine. Grâce surtout à l'impulsion énergique du Service Consulaire et du Secrétariat des Suisses à l'Etranger de la Nouvelle Société Helvétique, à Genève, le peuple et la presse suisse, comme nos autorités et notre Parlement, s'intéressent toujours davantage au sort de nos compatriotes vivant à l'étranger. Un fort groupe parlementaire pour la sauvegarde des intérêts des Suisses à l'étranger vient de se constituer. L'*Echo Suisse*, la Revue pour les Suisses à l'étranger, a vu le jour et se développe. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Nous consacrons, cette année, une Journée entière à nos compatriotes du dehors. La matinée est réservée à la discussion des nombreux problèmes qui intéressent, d'une façon ou d'une autre, le sort matériel et moral de nos ressortissants du dehors, plus particulièrement la Jeunesse suisse vivant à l'étranger. Les conférences seront suivies d'une discussion publique et contradictoire, à laquelle tout Suisse peut prendre la parole. Les associations suisses créées spécialement en vue de la défense ou de la sauvegarde des intérêts des Suisses à l'étranger, ainsi que nos Colonies suisses désireuses de déléguer des représentants officiels devant prendre la parole à cette réunion sont instamment priées d'en nantir notre Comité et de lui formuler, en temps utile, les suggestions, les desiderata ou projets de résolutions qu'elles aimeraient proposer au vote par notre réunion annuelle.

Comme l'année dernière, nos autorités compétentes seront dûment représentées à cette Journée, qui, vu les nombreux délégués déjà inscrits, est assurée d'un plein succès.

Une soirée foncièrement suisse et toute d'intimité suivra la journée de travail. Elle aura lieu au Casino de la Ville. Chants, gymnastique, jodlers, etc., rien n'y manquera.

Les Chemins de fer fédéraux et les Hôteliers de Bâle accorderont de fortes réductions de tarifs, ce dont nous leur savons vivement gré.

En pleine crise, mais confiants dans l'avenir de notre chère Patrie, nous adressons un vibrant appel à tous nos compatriotes du dehors pour qu'ils viennent plus nombreux que jamais rencontrer leurs amis restés au pays.

Serrons toujours davantage les rangs pour le Bien, la Sécurité et la Dignité de notre Patrie bien-aimée !

Programme de la Journée

9 heures très précises : Réunion à la Salle des Conférences de la Foire.

a) Allocution du Président de la Journée, Dr W. Meile.

b) Brève orientation sur ce qui a été fait en Suisse depuis la dernière Journée (avril 1922) en faveur des Suisses à l'étranger. Rapporteur : Dr Edgar Steuri (Genève).

c) " Die Pflichten der Auslandschweizer gegenüber der Heimat ", par M. E. Suter, Consul de Suisse à Stuttgart.

Premier corapporteur : M. C. Bitz (Bregenz), secrétaire du groupe Vorarlberg de la N. S. H.

d) Conférence : " Comment conserver le sentiment national de la jeunesse suisse vivant à l'étranger " par M. Horace Micheli, Conseiller National, Directeur du *Journal de Genève*, Genève-Berne.

Premier corapporteur : le Profr Dr Hans Nabholz (Zurich), Président du Comité central de la Nouvelle Société Helvétique.

e) Discussion Générale.

7 heures très précises : Souper en commun au Casino de la Ville (Prix du couvert, vin non compris, fr. 5.50).

Une soirée récréative suivra. Programme spécial. Ont promis leur concours entre autres : La *Basler Liedertafel* (150 chanteurs), la *Société bourgeoise de gymnastique de Bâle*, le double quatuor des *Jodlers* de la même Société, la section bâloise de *Zofingue*, les Tambours et Fifres de l'*Olympia*. Projections lumineuses, etc.

La Direction générale des C. F. F. a consenti à accorder, à l'occasion de cette manifestation, une importante réduction des tarifs aux Suisses à l'étranger qui prendront part à la Journée de Bâle.

La réduction en question consiste en une *diminution de 50 %* sur les tarifs ordinaires pour tous les trajets effectués à l'occasion de la Journée de Bâle, du 16 au 20 avril 1923, et cela sur tout le réseau des Chemins de fer fédéraux (à l'exception des Compagnies privées).

Cette faveur ne concerne que les Suisses qui sont domiciliés à l'étranger et qui viennent en Suisse pour assister à la Journée de Bâle.

Pour tous renseignements s'adresser à la Chambre de Commerce Suisse en France.

La Légation de Suisse examine la possibilité d'organiser un voyage collectif pour les participants habitant Paris.

Tous nos compatriotes qui seraient disposés à prendre part à ce voyage sont priés de nous en informer au plus tard le 5 avril.

FOIRE DE LYON

Ainsi que nous l'avons annoncé, la Chambre de Commerce Suisse en France a participé à la Foire de Lyon, qui a eu lieu du 5 au 17 mars. Elle a eu l'occasion d'y donner de nombreux renseignements sur notre pays (Industrie, Tourisme, Transports, etc.). Elle était officiellement chargée d'y représenter l'Agence Officielle des Chemins de Fer Fédéraux à Paris, l'Office Suisse du Tourisme, le Bureau Industriel Suisse de Lausanne, la Foire d'Echantillons de Bâle et le Comptoir Suisse des Industries Alimentaires et Agricoles de Lausanne.

Les participants suisses étaient au nombre de 30, parmi lesquels nous citons :

Le BUREAU SUISSE DE RENSEIGNEMENTS pour l'Achat et la Vente de marchandises, à Zurich, et les maisons suivantes, membres de notre Chambre de Commerce :

ATELIERS DE CONSTRUCTION SCHWEITER, Machines pour l'Industrie textile, Horgen (Zürich).

SAURER, Adolphe, métiers à broder et à tisser, Arbon.

Hermann THORENS, fabrique de machines parlantes et pièces à musique, Sainte-Croix (Suisse).

ETABLISSEMENTS J. BOBST & FILS, machines pour cartonnages « Bobst », 21, route de Genève, Lausanne.

SOCIETE SUISSE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES & DE MACHINES, Wintherthur.

MOTOSACOCHE, S. A., Cyclecars, Motos, 56, route des Acacias, Genève.

SOCIETE GENEVOISE D'INSTRUMENTS DE PHYSIQUE, Compteurs d'électricité, 8, rue des Vieux-Grenadiers, Genève.

LES SUBSIDES DE CHANGE EN FAVEUR DE L'HORLOGERIE

Le crédit de 11 millions voté par les Chambres fédérales étant épuisé, la Commission de surveillance a décidé de supprimer immédiatement l'octroi de subsides, d'autant plus qu'une enquête faite auprès des Associations patronales intéressées a démontré que dans le monde horloger un fort courant se manifestait en faveur de cette solution et qu'une nouvelle demande de crédit auprès des Chambres fédérales se serait heurtée à une forte opposition.

On sait que les subsides avaient déjà été supprimés à la fin de l'année dernière pour les exportations en France.